



CABARIOT INFOS

L'écho du bourg et
des villages

4^{ème} trimestre 2019



Le mot du maire



Mesdames, Messieurs,

2019 restera dans nos mémoires comme l'année des catastrophes naturelles. Après une longue période de sécheresse, plusieurs mois sans pluie, le niveau des nappes phréatiques était très bas, certaines étaient à sec. La pluie tant attendue est arrivée à l'automne accompagnée dans certaines régions d'orages violents qui ont provoqué des débordements de rivières et des inondations dans les habitations et les commerces.

Pour notre région, pas d'orages violents mais des pluies abondantes sur une longue période qui ont empêché les agriculteurs d'effectuer leur semis d'automne. Peu de blé et d'orge semés cette année. Il va falloir prévoir des cultures de remplacement. Il faut espérer une année 2020 meilleure que la précédente.

En ce qui concerne la Commune, pour des raisons indépendantes de notre volonté, les projets prévus au budget ont connu des retards importants.

Les travaux terminés sont :

- * la toiture de la boulangerie,
- * la clôture du terrain de football
- * la voirie du Fléau et de la Combe.

Les voiries ont été réalisées sous le contrôle du Syndicat Départemental de la Voirie.

Les fossés pour les eaux pluviales ont été réalisés par la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan. La voie communale du Fléau a beaucoup souffert par le passage de nombreux véhicules pendant les travaux du passage à niveau de Champérou.

La voie communale de La Combe pose problème et des travaux complémentaires vont être réalisés dès que possible.

* sentier des deux communes : ce sentier qui relie la Rue du Vignaud à la rue des Gabares a été refait avec une partie en escalier. L'éclairage public est prévu. La pose des candélabres et le câblage vont être réalisés en même temps que l'entrée du Bourg.

Chantiers en cours :

* le Lotissement de l'Etang : il reste un lot à construire (le permis est déposé) et une maison à terminer. Des plantations d'arbustes seront réalisées dès que la météo le permettra.

L'Ilot 1 prévu pour des logements sociaux est actuellement à l'étude à Rochefort Habitat Océan du Pays Rochefortais. Plusieurs logements possibles mais pas de projets très sociaux car la commune n'est pas desservie par les transports en commun.

Travaux en cours :

* l'enfouissement des réseaux électriques, téléphoniques et fibre à l'entrée du bourg et Rue du Muguet. Les gaines sont passées, il reste à faire le câblage et les branchements individuels.

Après la pose de candélabres pour l'éclairage public, nous pourrons réaliser avec le Syndicat de la Voirie, les parkings et l'aménagement devant la salle des fêtes et la boulangerie ainsi que Rue du Muguet.

Nous préparons également l'enfouissement des réseaux dans l'autre partie de la Rue des Gabares et dans le village de l'Huilerie.

La rétrocession par EPF du terrain à l'entrée du Bourg pour un futur lotissement devrait être signée courant janvier.

La construction du local pour la Garderie / Centre de Loisirs va pouvoir démarrer. Le choix des entreprises est fait et les subventions sont demandées.

* Création d'un CITY PARK : les entreprises sont retenues et les travaux devraient débuter en février pour la plateforme si le temps le permet et en avril-mai pour les équipements. Ce projet demandé par les Ados servira également aux enfants de l'école, au Centre de Loisirs.

* création d'un local associatif : Le projet destiné pour les boulistes est en cours de chiffrage. L'emplacement est choisi, les sondages réalisés. Une demande de subvention sera déposée au Département et à l'Etat.

L'enquête publique obligatoire prévue dans le cadre de la révision du P.L.U Plan Local d'Urbanisme devait avoir lieu avant les élections municipales prévues en mars. L'ensemble a pris du retard, le Commissaire-enquêteur est désigné, il interviendra en Avril. Vous serez tous informés et vous pourrez venir consulter le projet et les orientations de la Commune pour les années à venir.

Nous avons reçu de l'INSEE, les chiffres du recensement de la population effectuée début 2019.

Malgré la construction du lotissement de l'Etang, la population n'a pas augmentée, même une légère baisse, nous étions 1382, nous sommes 1365.

Nous sommes inquiets car le nouveau PLU va supprimer des parcelles constructibles. Si nous construisons moins, nous aurons moins d'enfants à l'école, moins de clients pour nos commerces et services. Nous avons l'impression que ceux qui décident pour nous ont perdu le bon sens. A nous de réagir à l'enquête publique.

Depuis quelques années nous avons pris l'habitude de vous informer chaque trimestre avec le Cabariot Infos et une fois par an avec le Bulletin Municipal. J'ai pris beaucoup de plaisir à vous informer.

Je prépare mon départ dans deux mois, d'autres vont prendre la relève, je leur fais confiance pour poursuivre ce qui nous a toujours motivés : faire de Cabariot une commune agréable où l'on a plaisir à vivre.

Il me reste à vous souhaiter une très BONNE ANNEE 2020, Santé, Bonheur et Réussite dans vos projets pour vous et vos familles.

Bien Amicalement,

Claude CHAMPAGNE, Maire.

ELECTIONS MUNICIPALES

Les prochaines élections municipales auront lieu
les dimanches 15 et 22 mars 2020.

**Pensez à vous faire inscrire sur les listes électorales avant
le 07 février 2020 si ce n'est pas déjà fait.**

REUNION DU 30 SEPTEMBRE 2019

INVENTAIRE ZONES HUMIDES : La parole a été donnée à Mme RABIN Léna de la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan qui est venue présenter au Conseil Municipal les résultats provisoires de l'inventaire des zones humides sur le territoire de la commune.

Elle a fait un rappel des différentes actions qui ont été menées depuis un an avec l'ensemble des acteurs locaux. La carte réalisée suite au passage des bureaux d'études UNIMA et SNATS sur le terrain au printemps 2019 sera soumise à consultation en mairie pendant 3 semaines et pourra être modifiée en fonctions des observations formulées. Lorsque le groupe d'acteurs locaux aura validé les résultats et éventuellement retourné sur le terrain en cas de doute, le Conseil Municipal devra valider également ce dossier par une délibération. M. le Maire a souhaité qu'une vérification soit effectuée par le Conseil Municipal avant de lancer la consultation.

Cpte rendu Réunion Synd. Mixte Charente Aval : Mme BOURGET Estelle, Conseillère Municipale a donné le compte-rendu de la réunion du Syndicat Mixte de Charente Aval à laquelle elle a assisté le 16/05/2019. Ce Syndicat mixte est composé de 7 EPCI. Ses objectifs, ses actions ont été présentées. Mission importantes entre autres : l'entretien des cours d'eau avec l'entretien pluriannuel des marais, la préservation des zones humides, la qualité de l'eau et la morphologie des cours d'eau. Une prochaine réunion est envisagée pour l'analyse du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux).

AVENANT N°1 AU MARCHÉ COLAS – LOTISSEMENT DE L'ETANG : Dans le cadre de l'aménagement du Lotissement de l'Etang,

Vu le marché de travaux attribué le 14/09/2015 à l'entreprise COLAS SUD OUEST pour un montant de 377 879.74 € HT concernant le lot 1 – VRD pour l'aménagement du lotissement de l'Etang,

Vu la prolongation des délais du marché rendue nécessaire par le délai de constructions sur certains lots du lotissement,

Vu la réalisation des travaux de finition en deux phases au lieu d'une,

Vu l'évolution des conditions économiques depuis la signature du marché initial,

Monsieur le Maire a exposé au Conseil Municipal l'avenant n°1 au marché de travaux attribué à COLAS SUD OUEST correspondant à une plus-value d'un montant de 8000.00 € HT, portant le montant du marché à 385 879.74 € HT.

Après avoir entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a accepté et validé le montant de l'avenant précité et autorisé M. le Maire à procéder à la signature dudit avenant.

CITY PARK : Dans le cadre de projet de construction d'un terrain multisports « city-park », M. le Maire a informé le Conseil Municipal qu'il a pris contact avec trois entreprises.

Il a présenté les différentes propositions :

- cadres acier galvanisé brut avec poteaux finition galvanisée thermolaquée (coloris au choix),
- le tout acier finition galvanisée thermolaquée,
- cadres habillage composite (aspect bois), poteaux finition galvanisée thermolaquée.

Le revêtement devra être défini :

- enrobé, résine ou gazon synthétique.

M. le Maire a précisé qu'avant de solliciter des devis plus précis et de prendre la décision finale, une visite des terrains multisports à Muron et à Beaugeay serait effectuée.

MAITRISE D'ŒUVRE LOCAL ASSOCIATIF : Par délibération en date du 12 novembre 2018 et du 04 juin 2019, l'étude relative à la construction d'un local associatif a été confiée au Cabinet d'Architecte AERTS & PLANAS de Rochefort.

Cette étude ayant été menée à bien, il convient dès à présent de confier la mission de maîtrise d'œuvre au Cabinet AERTS & PLANAS, architecte mandataire et à ses cotraitants :

- SETTEC de La Jarne pour la partie B.E.T Structures,
- YAC INGENIERIE de Chiché pour la partie B.E.T Structures.

Le coût des prestations et honoraires entre les cotraitants se décompose comme suit :

AERTS & PLANAS 6619.60 € HT

SETTEC 1482.00 € HT

YAC INGENIERIE 1778.40 € HT

Après en avoir pris connaissance et après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé de confier la maîtrise d'œuvre à AERTS & PLANAS et ses cotraitants comme mentionné ci-dessus.

AFFECTATION EXCEDENT 2018 SECTION DE COMMUNE : Le Compte Administratif de la Section de Commune présente un excédent de 6564.52 € au 31 décembre 2018 et il convient d'affecter ce résultat à des travaux réalisés par la Commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé que cette somme soit entièrement destinée au financement des travaux de voirie.

Le Conseil Municipal souhaiterait qu'en 2020, l'entretien du chemin d'accès aux prés loués soit programmé car les ronces et autres arbustes deviennent envahissants.

LOCAL ASSOCIATIF – MISSIONS DIVERSES : Dans le cadre du projet de construction d'un Local Associatif - Rue des Loisirs, M. le Maire a informé le Conseil Municipal que plusieurs organismes ont été consultés pour les missions de Sécurité Protection Santé, diagnostic amiante et Etude de Sol sur procédure adaptée conformément aux dispositions de l'article 28.1 du Code des Marchés Publics. Après avoir analysé les différentes propositions les élus ont décidé de confier :

- La mission Sécurité Protection Santé à l'APAVE de Rochefort pour 1475.00 € HT.
- L'étude de sol à COMPETENCES GEOTECHNIQUE de Cozes pour 1219.00 € HT
- Le diagnostic amiante à QUALICONSULT de Périgny pour 310.00 € HT + 60 € HT/Prélèvt.

M. le Maire est autorisé à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ces missions.

COLIS PERSONNES AGEES DE + 65 ANS : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les membres de la commission « AIDE SOCIALE » se sont réunis le 27 septembre 2019 afin de déterminer la composition des colis de Noël distribués aux personnes âgées de plus de 65 ans.

Le coût de ce colis est évalué à environ 17.00 €.

Une bûche de Noël sera livrée à la Maison de Retraite de Candé et un Père Noël en chocolat sera distribué aux enfants de l'Ecole de Cabariot.

CADEAU FIN D'ANNEE AU PERSONNEL : Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité a émis un avis favorable à la distribution d'un carnet de 5 chèques de 10 € aux 16 employés (titulaires et non titulaires) lors d'une petite cérémonie. Ils seront commandés à LA POSTE. Une boîte de chocolats sera offerte aux remplaçantes de l'agence postale communale.

VENTE IMMEUBLE 14 RUE BEAULIEU : Le Conseil Municipal a été informé que l'immeuble situé 14 rue Beaulieu, est actuellement en vente. Il est cadastré Section D n° 511 et situé en zone U au Plan Local d'Urbanisme. M. le Maire précise que ce terrain est grevé d'une bande réservée d'environ 84 m2 destinée à créer une liaison (pour piétons et cyclistes) entre le Lotissement de l'Etang et la Rue Beaulieu. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, n'a pas souhaité acquérir la totalité de cet immeuble mais a souhaité exercer son droit de préemption sur l'emplacement de cette bande réservée. M. le Maire est chargé de prendre contact avec le propriétaire vendeur afin de lui faire part de cette décision et d'en fixer le prix de vente.

Informations diverses :

- Par courrier en date du 24 mai 2019, M. le Président et Mme la vice-Présidente du Département a informé le Conseil Municipal que le Département de la Charente-Maritime s'est doté depuis septembre 2010 d'un Conseil Départemental des Jeunes. Les élections pour la mandature 2018/2020 se sont déroulées au sein des collèges. Leur thématique de travail étant la citoyenneté (Nous déjà citoyen) ils vont réfléchir à des projets qui concerneront l'ensemble des collégiens du Département. Une jeune élue, Rose CHARPENTIER est domiciliée à Cabariot.

Après avoir entendu cet exposé, le Conseil Municipal qui approuve cette initiative est favorable pour que cette « élue » participe à la vie citoyenne de la Commune.

- L'appel d'offres concernant les travaux de la future garderie/centre de loisirs est en cours. Les entreprises ont jusqu'au 18 octobre 2019 pour déposer leur offre sur la plateforme « marchés sécurisés ».

REUNION DU 12 NOVEMBRE 2019

M. NADEAU Jean-Pierre, Adjoint au Maire, donne le compte-rendu du Conseil d'Ecole auquel il a assisté et qui a eu lieu le 14 octobre 2019. Il en ressort :

ELECTIONS PARENTS D'ELEVES : Inscrits : 182 – votants 82 – blancs et nuls 26 – suffrages exprimés : 56 – taux de participation : 45.05 % - Nbre de sièges à pourvoir : 5 – Nbre de sièges pourvus : 5

EFFECTIF :

PS-MS : 23 GS-CP : 25 CP-CE1 : 24 CE2-CM1 : 22 CM1-CM2 : 23 TOTAL : 117

Equipe éducative : Mme MALITE aidée par Mme BONNEAUD (ATSEM)

Mme ANDRIEU aidée par Mme ELLOY (ATSEM)

Mme ROUSSEL

M. MAUDET

Mme GEUS, déchargée le lundi par Mme FAITY

2 AESH (Mmes LUCIEN, MOREAU).

VOTE DU REGLEMENT INTERIEUR : Adopté à l'unanimité.

EXERCICES DE SECURITE :

2 Exercices de sécurité – 2 exercices risques majeurs – 1 risque attentat-intrusion ont été réalisés dans de bonnes conditions.

TRAVAUX : La liste des travaux réalisés et à prévoir a été communiquée.

PROJETS : Les objectifs principaux retenus dans le projet d'école sont :

- Ecrire de manière autonome un texte,

- Lire et comprendre des textes variés

- Travailler le langage oral et la compréhension

- Résoudre des problèmes

- Aide au travail personnel

- Voile sur catamaran pour les CM1-CM2

- Projet transdisciplinaire TARA pour les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 (développement durable avec un bateau scientifique Tara).

- Interventions de l'espace nature (déchets) pour les CM14-CM2

- Projet chœur en Caro en classe de CE2 CM1

- Natation CE1-CE2 et CP

- Projet musical pour les GS et CP avec l'EHPAD de Cabariot et le Conservatoire de Musique

- Projet sur les contes de fées : PS et MS

REMERCIEMENTS : - à la mairie pour leur réactivité et les travaux réalisés

- à l'A.P.E pour les subventions accordées et aux parents et bénévoles accompagnateurs pour la voile et la natation.

SUBVENTION 2019 L'ATTROUPANOU : La demande de subvention 2019 de l'Association l'ATTROUPANOU a été présentée ainsi que le compte-rendu de l'Assemblée Générale, le bilan financier 2018 et les projets 2019. Après en avoir pris connaissance et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé d'accorder la somme de 300 € à L'ATTROUPANOU.

SUBVENTION COMPLEMENTAIRE A.S.C : Lecture a été donnée d'un courrier de Monsieur le Président de l'Association Sportive Cabariotaise qui sollicite une subvention complémentaire pour clôturer l'exercice 2019. De nombreux efforts ont été fournis pour équilibrer le budget du Club mais cela reste très difficile compte-tenu des frais de plus en plus importants engagés et notamment les frais d'arbitrage. M. le Maire a rappelé qu'une subvention de 4000 € a déjà été versée au Club en début d'année et il a proposé d'accorder la somme complémentaire de 2500 € comme l'an passé. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'accorder la somme proposée de 2500 € à l'Association Sportive Cabariotaise. M. VALLEE Gilles, Conseiller Municipal et Président de l'ASC s'est retiré et n'a pas pris part à cette délibération.

CITY PARK : Dans le cadre du projet de construction d'un terrain multisports « City-Park » à Cabariot, un appel d'offres a été effectué selon la procédure adaptée, conformément à l'article 28 du Code des Marchés Publics. 3 offres ont été reçues. Les critères de sélection étaient :

- la valeur technique des offres - le prix des prestations - la date de réalisation des travaux.

Les différentes propositions ont été présentées :

- cadres acier galvanisé brut avec poteaux finition galvanisée thermolaquée (coloris au choix),
- le tout acier finition galvanisée thermolaquée,
- cadres habillage composite (aspect bois), poteaux finition galvanisée thermolaquée.

Le revêtement devra aussi être défini : enrobé, résine ou gazon synthétique. Afin d'orienter ce choix, M. le Maire précise qu'il a visité plusieurs terrains multisports avec ses Adjoints dans les communes environnantes. La version « Tout acier finition galvanisée thermolaquée » est celle qui a été retenue.

Après avoir entendu cet exposé et après avoir pris connaissance des trois offres, le Conseil Municipal à l'unanimité a décidé de retenir l'offre de ACL SPORT NATURE de BEIGNON (56) qui apparaît être la plus intéressante au regard des critères de jugement d'un montant de 25 509.61 € HT + Variante 1 131.40 € HT. La plateforme sera en enrobé. M. le Maire est autorisé à signer tous les documents nécessaires à la bonne réalisation du projet.

QUEREU COMMUN (PLACE) DE L'HUILERIE : Une réunion organisée le 18 octobre 2019 en présence des habitants ayants-droit du quereux commun (place) de l'Huilierie. Cette réunion avait pour objet la rétrocession de ce quereux et la procédure à suivre :

- 1) Tous les habitants ayants-droit sur le quereux signent un engagement de rétrocession à la Commune,
- 2) La Commune demande au SDEER l'enfouissement des réseaux et la pose de candélabres sur la place,
- 3) Le géomètre fait des relevés de l'existant et pose des bornes pour définir le terrain occupé depuis quelques années par les riverains (à la charge de la Commune),
- 4) Abandon par tous les ayants-droit de l'ensemble du quereux à la Commune (frais à la charge de la Commune),
- 5) La Commune rétrocède en propriété à tous les habitants qui ont construit ou fait des aménagements sur le quereux commun, le terrain qu'ils occupent pour l'euro symbolique (les frais de notaire sont à la charge de l'acquéreur),
- 6) La Commune fait réaliser les travaux de valorisation et d'embellissement de la Place du village de l'Huilierie.

Après avoir entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, est favorable à cette démarche. M. le Maire est chargé du dossier et est autorisé à signer tous les documents nécessaires. L'enfouissement des réseaux sera sollicité auprès du Syndicat d'Electrification de Saintes.

CONVENTION CCAS DE TONNAY-CHARENTE : Madame DESSENDIER Claudine, Conseillère Municipale et déléguée au Comité de Pilotage, a donné le compte-rendu de la réunion qui a eu lieu au CCAS de Tonnay-Charente le 05 novembre dernier. Cette réunion avait pour objet l'aide alimentaire réservée aux habitants rencontrant des difficultés financières ponctuelles ou durables de la Commune de Tonnay-Charente et des communes ayant conventionné avec le CCAS. Lecture a été donnée du projet de convention de partenariat entre le CCAS de Tonnay-Charente et la Commune de Cabariot qui a pour objet de formaliser le partenariat entre les deux parties pour la distribution de l'aide alimentaire aux habitants de ces territoires.

Le projet de budget 2020 est également annexé estimant la participation de la Commune à 1390.20€. Après avoir entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve le projet de convention tel que présenté et autorise M. le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

DDE SUBVENTION ENFOUISSEMENT RESEAU TELECOM : L'enfouissement des réseaux à l'entrée du Bourg et de la Rue du Muguet a été programmé en 2019. L'enfouissement du réseau Télécom s'élève à la somme de 14 439.92 € HT – 17 327.90 € TTC. Afin de parfaire le financement de ces travaux, le Conseil Municipal, à l'unanimité charge M. le Maire de déposer une demande de subvention auprès du Conseil Départemental.

Une demande de dérogation pour débiter les travaux avant la décision du Département sera sollicitée.

ENFOUISSEMENT DES RESEAUX : Les travaux d'enfouissement des réseaux sont actuellement en cours à l'entrée du Bourg et Rue du Muguet. Il a été décidé de solliciter le Syndicat d'Electrification de Saintes pour l'enfouissement des réseaux dans le reste du bourg.

M. le Maire est chargé de prendre contact avec les services concernés pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la programmation de ces travaux.

DOSSIER GARDERIE/CENTRE DE LOISIRS : L'appel d'offres concernant la construction de la Garderie/Centre de Loisirs est terminée depuis le 18 octobre dernier.

La Commission d'appel d'offres sera convoquée prochainement en présence du Cabinet SD ARCHITECTES afin d'analyser toutes les offres et désigner les entreprises qui seront retenues pour ce chantier.

ASSURANCE DOMMAGES OUVRAGE : Dans le cadre des futurs travaux de construction d'une Garderie/Centre de Loisirs, il est vivement conseillé de contracter une assurance « dommages ouvrage ». Il présente la proposition faite par GROUPAMA CENTRE ATLANTIQUE qui s'élève à la somme de 4200 € HT (Garanties complètes).

Après en avoir pris connaissance et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de souscrire l'assurance « dommages ouvrage » pour ce chantier auprès de GROUPAMA CENTRE OUEST. M. le Maire est autorisé à signer tous les documents concernant ce dossier.

RETROCESSION PARCELLE PAR E.P.F : Dans le cadre de la convention adhésion-projet CCA 17-13-012 de maîtrise foncière signée le 03 juillet 2013 et de son avenant n°1 signé le 20/10/2015 par la Commune de Cabariot et l'Etablissement Public Foncier Poitou-Charentes (EPF-PC),

Monsieur le Maire a rappelé que la parcelle cadastrée section ZI n° 361 d'une contenance de 13000 m2 a été achetée par EPF-PC en prévision d'un futur lotissement. La durée de portage de ces biens étant terminée il a été demandé à EPF-PC de rétrocéder la dite parcelle à la commune.

Le prix de cession est fixé à 79 781.22 € HT – 80 119.46 € TTC.

Après avoir entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a approuvé cette transaction aux conditions énumérées ci-dessus. M. le Maire est autorisé à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

REUNION DU 10 DECEMBRE 2019

INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES : la commune s'est engagée dans l'inventaire des zones humides et des haies de son territoire dans le cadre de la révision de son plan local d'urbanisme et pour l'élaboration du schéma de cohérence territoriale (SCOT) de la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan. En effet, le SCOT et les documents d'urbanisme des communes doivent respecter les consignes données par différents documents réglementaires notamment les Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE), qui préconisent la réalisation d'un inventaire des zones humides.

Vu les résultats de cette étude, à savoir :

Cabariot 17075	
Surface du territoire communal	1441 ha
Surface couverte par une AS de marais	366 ha
Surface prélocalisée par la DREAL (hors AS)	214 ha soit 14.8 % de la surface communale
Date de terrain inventaire zone humide	Février 2019
Date de mise en consultation des résultats	04/11/19 au 22/11/19
Nombre de sondages pédologiques	608
<input type="checkbox"/> Sondage caractéristique de zone humide	<input type="checkbox"/> 317
<input type="checkbox"/> Sondage présentant des traits d'hydromorphie en deçà de 25 cm	<input type="checkbox"/> 113
<input type="checkbox"/> Sondage sans trait d'hydromorphie	<input type="checkbox"/> 178
Nombre de zones humides	183
Surface en zone humide	303.5 ha soit 21.1 % de la surface communale
Surface de zones humides avec le périmètre de l'AS	669.8 ha soit 46.5 % de la surface communale
Surface de zones hydromorphes en profondeur	102.9 ha
Linéaire de réseau hydrographique complémentaire et densité moyenne communale	1.2 km soit 0.8 ml/ha
Nombre et surface d'éléments surfaciques (mare et plan d'eau)	42 soit 2.87 ha
Observations complémentaires	<p>Au total 31 observations complémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> 1 source <input type="checkbox"/> 8 puits <input type="checkbox"/> 3 zones de remblai <input type="checkbox"/> 11 espèces protégées (4 stations de Renoncules à feuilles d'ophioglosses, 1 station Angélique des estuaires, 2 stations d'Enanthe de Foucaud, 2 stations de la Grande Aunée et 2 stations de Scirpe triquètre) <input type="checkbox"/> 8 autres (7 fontaines, 1 station d'herbe de la Pampa)
Nombre de haie, linéaire et densité moyenne communale	322 haies pour 57.3 km soit 39.8 ml/ha

TARIFS 2020 :

Une hausse de 2% a été appliquée que les tarifs 2019 :

Repas cantine scolaire :

2.15€ pour les élèves

4.30 € pour les enseignants et autres adultes.

Salle de Yoga : 63 €/mois

Concessions :

Cimetière de Saint-Clément : 376.00 €

Cimetière de Candé : 204.00 €

Toutes les concessions sont **cinquantenaires**.

Caveaux : 1581.00 €

Cavernes : durée 15 ans 358.00 €

Columbarium :

- la case : durée 5 ans.... 118.00 €

- la case : durée 15 ans ... 358.00 €

- la case : durée 30 ans... 716.00 €

- ouverture et fermeture des cases : 35.00 €

- Dispersion des cendres au jardin du souvenir : 35.00 €

Location de la salle des fêtes :

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'appliquer une hausse de 2 % soit Personnes domiciliées dans la commune :

1 Journée ou 1 nuit (8h-20h ou 18h-8h) 105.00 €

1 Journée et 1 nuit (8h-8h) ou (18h-18h) 154.00 €

Forfait Week-End 300.00 €

Associations hors commune : 206.00 €

Tarif spécial « réunion » pour les entreprises et autres organismes : 154.00 €

Tarif Electricité : 0.15 € le kwh

Tarif Gaz : 0.06 € le kwh

INDEMNITES DE FONCTIONS DES ELUS pour 2020 et jusqu'aux prochaines élections

NOM Prénom	Taux en % par rapport à l'indice 1022
CHAMPAGNE Claude Maire	40 %
BRANGER Christian 1^{er} Adjoint	9.92 %
BOISSON Josette 2^{ème} Adjoint	9.92 %
GUEDEAU Michèle 3^{ème} Adjoint	9.92 %
NADEAU J.Pierre 4^{ème} Adjoint	9.92 %

CITY PARK : Dans le cadre du projet de construction d'un terrain multisports « City-Park » à Cabariot, l'entreprise SPORT NATURE de Beignon (56) a été retenue. En ce qui concerne la plateforme, des devis ont été sollicités :

Après avoir pris connaissance des trois offres et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, a décidé de retenir l'offre de l'Entreprise MARCHAND de Tonny-Boutonne d'un montant de 15 536.40 € HT. Le coût total du City Park sera donc de 42 177.41 € HT

Afin de parfaire le financement de cet équipement sportif, une subvention sera sollicitée auprès du Conseil Départemental et de la Région Nouvelle Aquitaine.

Le plan de financement de ce projet pourrait être :

Coût total du projet	42 177.41 € HT
Subvention sollicitée du Département 25 %	10 544 €
Subvention sollicitée de la Région 20 %	8 435 €
Autofinancement de la Commune 55 %	23 198.41 €

ENQUETES PUBLIQUES : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les dates des enquêtes publiques concernant la révision du Plan Local d'Urbanisme et du Schéma Directeur de Gestion des Eaux Pluviales n'ont toujours pas été fixées.

DOSSIER GARDERIE/CENTRE DE LOISIRS : l'appel d'offres concernant la construction d'une Garderie/Centre de Loisirs à Cabariot s'est déroulé du 10 septembre au 18 octobre 2019 inclus, sur procédure adaptée conformément aux dispositions de l'article L2123-1 et R2123-1 du Code de la Commande Publique. Toutes les offres ont été transmises par voie électronique sur le site www.marches-securises.fr. Elles ont ensuite été analysées par l'Agence Sourd-Durand architectes, Maître d'œuvre. Il propose de retenir les entreprises qui répondent le mieux aux critères de sélection à savoir :

- Valeur technique (60%) 12/20 - Prix des prestations (40 %) 08/20

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à la proposition du Maître d'œuvre. M. le Maire est autorisé à signer un marché avec l'entreprise

ALM ALLAIN de Saintes (17)	montant de 174 540.67 € HT	lot 1
POUGNAND de Celles-sur-belle (79)	montant de 20 988.01 € HT	lot 2
H2O de Saint-Vivien (17)	montant de 8 759.80 € HT	lot 3
RENOBAT d'Aytré (17)	montant de 20 346.49 € HT	lot 4
POUGNAND de Celles-sur-belle (79)	montant de 35 779.36 € HT	lot 5
POUGNAND de Celles-sur-belle (79)	montant de 33 608.39 € HT	lot 6
PARIS XAVIER de Cravans (17)	montant de 44 500.13 € HT	lot 7
RENOU GUIMARD de Saintes (17)	montant de 23 678.98 € HT	lot 8
G3 BATIMENT de La Rochelle (17)	montant de 11 942.88 € HT	lot 9
GOUELLO MAURIN - Genouillé (17)	montant de 38 482.50 € HT	lot 10
DUPRE de Saintes (17)	montant de 71 398.78 € HT	
	+ Option	3 173.12 € HT lot 11

Montant total : 500 637.29 € HT

LOCAL ASSOCIATIF : En ce qui concerne la construction du Local Associatif Rue des Loisirs, le dossier est toujours en cours chez l'architecte AERTS & PLANAS. Nous attendons le permis de construire et l'appel à projet détaillé.

CONVENTION PARTENARIAT FONCTIONNEMENT CENTRE DE LOISIRS : Monsieur BRANGER Christian, 1^{er} Adjoint a donné le compte-rendu de la réunion qui a eu lieu le 09 décembre dernier entre les représentants des communes de Lussant, Moragne, Saint-Coutant le Grand et Cabariot concernant la convention qui les unit sur les conditions de subventionnement du Centre de Loisirs « Les P'tites Canailles » de Cabariot et qui arrive à échéance le 31 décembre 2019. Il a donné lecture du projet de la nouvelle convention établie pour une durée de 3 ans et de ses avenants.

Après en avoir pris connaissance et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a approuvé les termes de cette nouvelle convention et de ses avenants.

Informations diverses :

- Le Colis de Noël offert aux personnes âgées de plus de 65 ans sera distribué par le Conseil Municipal le samedi 21 décembre 2019 (préparation le 19 décembre).

- Le cadeau de fin d'année au Personnel sera offert le jeudi 19 décembre.

- M. le Maire informe qu'un état des lieux a été effectué avec les gérants du snack L'Escapade le 8 novembre dernier. Ces derniers souhaitent remplacer le mobilier de la cuisine.

Le Conseil Municipal souhaite connaître le projet détaillé des gérants avant toute décision.

- M. le Maire informe le Conseil Municipal que la gérante du restaurant scolaire a établi quelques menus végétariens afin de se conformer à la nouvelle réglementation et qu'ils seront testés à partir de janvier 2020. La Commission « Cantine » pourra ensuite se réunir.

ECHOS DES MANIFESTATIONS



ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS DE CABARIOT (AACC)

L'Association des Anciens Combattants de Cabariot fut encore très active en cette fin d'année 2019. Le souci de faire perdurer la mémoire de nos anciens et de transmettre aux plus jeunes est permanent au sein de l'association.

L'AACC a bien évidemment célébré les commémorations nationales sur la commune et s'est fait un point d'honneur de n'en oublier aucune.

- Le 11 novembre commémoration de l'armistice de 1918, la météo était contre nous mais elle n'a pas empêché une participation importante et d'avoir un monument aux morts très fleuri. Après le rafraîchissement offert par la mairie cette cérémonie a été suivie d'un repas au "Chalet" où une quarantaine de personnes ont apprécié l'excellente prestation délivrée par cet établissement.



- Le 05 décembre hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats en Tunisie et au Maroc. Une fois n'est pas coutume, cérémonie ensoleillée. Avant le dépôt de gerbes traditionnel, un bouquet de treize roses a été déposé par l'AACC en mémoire des treize militaires décédés au Mali le 25 novembre 2019.



- L'AACC, dans le cadre de l'opération nationale "le rosier de la mémoire", initiée par LE SOUVENIR FRANÇAIS et en présence des familles, a participé à une cérémonie au cimetière

de Tonnay-Charente pour honorer la mémoire d'**Aymeric GRIMARD**, jeune brigadier-chef du 3ème RPIMa, Mort pour la France en Côte d'Ivoire le 14 juillet 2006 et de **Louis CHALIER** capitaine, pilote de chasse à l'escadron 3/33, Mort pour la France au Tchad aux commandes de son mirage F1CR le 05 novembre 1991. Etaient présents quinze drapeaux de l'entente des associations patriotiques de Rochefort.



Nous vous souhaitons ce qu'il y a de meilleur pour cette nouvelle année qui débute. Que **2020** vous apporte douceurs, joies, santé et satisfaction personnelle.

Le bureau de l'AACC
Patrice Borgniet – Président délégué

VISITE DU PERE NOEL AU RESTAURANT SCOLAIRE



A la grande surprise des enfants, le Père Noël a fait son apparition au restaurant scolaire lors du goûter offert par la commune pour une distribution de bonbons. Il a ensuite distribué un Père Noël en chocolat à tous les enfants de l'école.

À SAVOIR

LE RECENSEMENT EST OBLIGATOIRE

DANS VOTRE ENTOURAGE PROCHE, AMICAL, FAMILIAL, VOUS CONNAISSEZ SANS DOUTE
UN JEUNE DE 16 ANS. **S'EST-IL FAIT RECENSER ?**
À CET AGE, LES ADOLESCENTS ONT SOUVENT D'AUTRES PREOCCUPATIONS

QUI ?

Tous les français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?

Pour pouvoir être convoqué à la **Journée Défense Citoyenneté (JDC)***

Pour être inscrit d'office sur les listes électorales.

COMMENT ?

Deux possibilités s'offrent à vous :

Par internet :

- ✓ Créez votre compte sur www.service-public.fr
- ✓ Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune
- ✓ Munissez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille
- ✓ Allez dans la rubrique « Papiers-Citoyenneté », cliquez sur « recensement, JDC et service national », ou dans la zone « rechercher » tapez « recensement »
- ✓ Suivez les instructions

À la mairie de votre domicile

Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité, livret de famille

*Obligatoire pour obtenir le permis de conduire et pour passer tout examen soumis à l'autorité de l'état.

/ !\ Lorsque votre attestation de recensement vous sera demandée fournissez TOUJOURS une copie et gardez l'originale.

HORAIRES MAIRIE - RAPPEL

La Mairie est ouverte le

LUNDI 10h00 -12h00 15h00 – 18h00

MARDI 10h00 – 12h00

MERCREDI 10h00 -12h00 15h00 – 18h00

JEUDI 10h00 -12h00 15h00 – 18h00

VENDREDI 15h00 – 18h00

Téléphone : 05.46.83.71.54

mail : mairie@cabariot17.fr

INFORMATIONS PRATIQUES

DECHETTERIE DE TONNAY CHARENTE



ZA Croix Biron, 05 46 87 18 28

Du 1^{er} avril au 30 septembre :

- du lundi au samedi :

De 9h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h

N'oubliez pas votre carte d'accès à la déchetterie

Il est rappelé l'interdiction de tout dépôt sauvage sur la commune.

BIBLIOTHEQUE



Heures d'ouverture de la bibliothèque
L'équipe de bénévoles aura le plaisir de vous accueillir :

Lundi : 14h30 – 17h00

Vendredi : 14h30 – 17h00

Et le mercredi : 14h30 – 17h00

Pendant les vacances scolaires :

Uniquement le mercredi : 14h30-17h00

Inscriptions gratuites !

Adresse mail : bib.cabariot@gmail.com

Rappel : un accès pour les personnes à mobilité réduite est désormais disponible. L'entrée se trouve dans le hall de l'agence postale.

AGENCE POSTALE

Ludivine BURBAN vous accueille



Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h45.

Le samedi de 10h30 à 12h.

La levée de la Boîte aux lettres se fait :

Du Lundi au Vendredi à 13h30

Toujours avoir une pièce d'identité sur soi.

Si ces horaires d'ouverture ne correspondent pas aux vôtres, n'hésitez pas à téléphoner à l'agence pour convenir d'un RDV.

DEMARCHES ADMINISTRATIVES

Un **accompagnement** de proximité pour vos **démarches administratives** mis en place par le CAP de Tonnay-Charente

Permanence tous les lundis après-midi de 13h30 à 16h devant la superette de Cabariot.

PASSEPORT ET CARTES D'IDENTITES

S'adresser à la Mairie de Rochefort.

Tél : 05.46.82.65.21



CARTE GRISE :

Depuis le 02 novembre 2017, toutes les démarches concernant les cartes grises doivent être effectuées en ligne sur les sites suivants :

- <https://franceconnect.gouv.fr>
- <https://immatriculation.ants.gouv.fr>



DIVAGATION DES CHIENS

Les propriétaires qui laissent divaguer leurs chiens devront les récupérer à la fourrière !

Devant la multiplication des plaintes et en raison du risque encouru par la population, les ramassages vont être multipliés.

Soyez donc vigilants et compréhensifs pour la tranquillité de tous !

COVOITURAGE



Conducteurs et passagers osez le **covoiturage** et publiez votre annonce sur

Covoiturage.poitou-charentes.fr

Mode d'emploi

- inscrivez-vous gratuitement sur **Covoiturage.poitou-charentes.fr**
 - proposez votre trajet
 - trouvez les personnes qui font le même trajet que vous
 - organisez-vous ensemble.
- Si vous avez chacun une voiture, alternez la conduite 1 semaine sur deux.

TAXI - 06.89.17.18.76



Le TAXI de CABARIOT (Taxi Peyron) vous propose :

- un véhicule 7 places pour vos déplacements personnels et professionnels (transferts gares et aéroports, courses, transports de colis etc.)
- un véhicule 5 places conventionné CPAM (transport médical assis, CMPP, CAMPhEA...).

L'AGENDA CABARIOTAIS

Janvier

- 06 : Concours de belote – ASC
- 10 : Assemblée Générale – Anciens Combattants
- 11 : Loto – FNACA
- 18 : Assemblée Générale – Les Amis du Verger
- 22 : Assemblée Générale – Aïnés Ruraux
- 24 : Assemblée Générale – Comité des Fêtes

Février

- 03 : Concours de belote – ASC
- 08 : Assemblée Générale – Les Potes en ciel
- 15 : Bourse aux vêtements & jouets – Sports & Loisirs
Section Gym
- 17 : Concours de belote – pétanque
- 19 : Repas – Aïnés Ruraux
- 22 : Assemblée Générale - CIEC
- 23 : Repas offert par la Commune aux personnes du
3^{ème} âge

Mars

- 02 : Concours de belote - ASC
- 06 : Soirée Zumba – P'tites Canailles
- 07 : Concours de belote – Club de pétanque
- 14 : Loto – A.C.C.A Lussant
- 15 : 1^{er} tour des élections municipales
- 19 : Cérémonie au Monument aux morts
- 22 : 2^{ème} tour des élections municipales
- 29 : Loto - A.S.C

Vous pouvez retrouver toutes les informations concernant notre commune sur le site internet :

www.cabariot.fr

Pour connaître les différentes animations au Pays Rochefortais - Office de Tourisme Rochefort

Océan www.rochefort-océan.com